

## Sommaire:

<b>Mot du Maire</b> .....	p 1
Paroles d'associations.....	p 2
Elections .....	p 2
Bien vivre ensemble.....	p 2
Environnement.....	p 3
Évènements.....	p 3
Informations .....	p 4
Correspondant défense .....	p 5
Activités été .....	p 6- 7
Renseignements pratiques...	p 8
Annexe budget	



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Charbeaux A Noël S  
Dobigny M Altmeyer S Liesch JM  
Jezequel MA

Secrétariat Mairie :

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

[mairie@warmeriville.fr](mailto:mairie@warmeriville.fr)

Site internet : [warmeriville.fr](http://warmeriville.fr)

Edité en 1100 exemplaires

## MOT DU MAIRE

ENFIN ! La date du 19 mai a été vécue avec bonheur par tous les Français. La réouverture des magasins non essentiels, des cafés et des restaurants a redonné confiance en l'avenir, même avec des conditions encore restrictives.

Les activités sportives et culturelles ont pu recommencer, la vie va enfin reprendre son cours normal.

Tout dans ce mois de juin semble ainsi placé sous le signe d'une période de transition avec un calendrier précis des étapes du déconfinement.

La vie associative va reprendre dans notre commune. Avec cet été, la reconduction des activités sportives et culturelles pour tous les enfants de Warmeriville.

Le feu d'artifice du 13 juillet ainsi que la brocante de septembre sont maintenus.

En attendant des jours meilleurs et la maîtrise de cette pandémie, je vous invite une fois de plus à respecter les gestes barrières, à vous vacciner et au civisme qui va avec.

Un dernier mot en ce début juin au moment où les promenades sont particulièrement agréables, pour saluer le travail de fleurissement réalisé par les agents de la commune avec le concours de la commission fleurissement.

N'hésitez pas, bien sûr en respectant les gestes barrières, à arpenter les parcs, la voie verte et les chemins ruraux de notre beau village.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,  
Patrice MOUSEL

## Paroles d'association

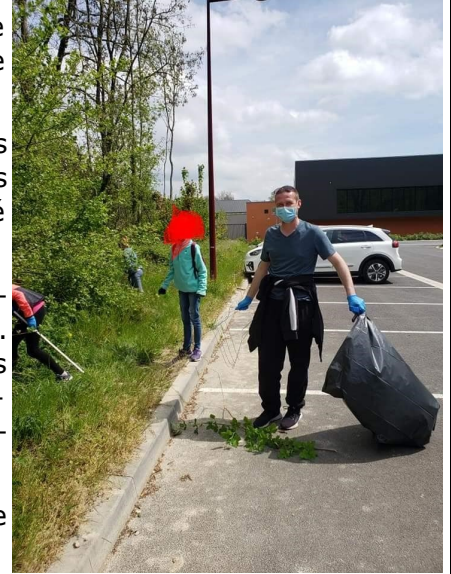
### Un grand merci aux coureurs du WSE : ils ne font pas que courir !

Le 8 mai dernier, c'est sur leur terrain de jeu que les coureurs de Warmeriville Sport Endurance ont mené une opération « nettoyage de printemps ».

Accompagnés de quelques enfants, et en petits groupes (conditions sanitaires oblige), la voie verte, le parc Harmel et ses abords, mais aussi la sente piétonne du lotissement « la petite Bassière » ont été nettoyés de long en large pendant près de trois heures.

Munis de gants et de pinces, les participants ont effectué une cueillette abondante, et malheureusement, avec quelques surprises. Outre les mouchoirs en papier, les emballages de confiserie, les tickets de caisse, qu'elle n'a pas été leur surprise en découvrant lavabo, cuvette de WC et bâches agricoles. Enfin, quatre sacs poubelles de 200 litres ont été remplis de bouteilles en verre.

Respectons leur travail ! Continuons à préserver la propreté de notre village !



## Elections

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales.

Nous avons besoin de personnes disponibles pour tenir les bureaux de vote (assesseurs) pour le 27.

Contactez le secrétariat de mairie au 03 26 03 32 04.



## Bien vivre ensemble

### Soutien à nos commerçants et artisans

La commune tient à remercier nos commerçants et artisans qui ont répondu présents pendant cette longue période COVID. Ne les oubliez pas, continuez à les soutenir en continuant à les faire travailler.

### Entretien des trottoirs

Nous rappelons que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains, la commune à celui des caniveaux.



## Droit à l'expression

Vous appréciez Warmeriville pour son cadre de vie, vous ne connaissez peut être pas son histoire industrielle

À partir de 1840 et pendant plus d'un siècle, la filature de laine 'Harmel' a façonné notre village. Ses dirigeants ont eu une influence notoire sur l'évolution sociale de la FRANCE. L'activité a cessé au début des années 80..depuis les bureaux et presque la totalité de l'usine ont été abattus pour faire place à un espace de loisirs.

Le dernier vestige, proche de la salle des fêtes, est un ancien atelier ( vaste bâtiment avec une structure de toiture 'shed' et construite suivant le modèle 'Eiffel') . Il est voué à la démolition ....

Ce lieu doit être sauvé pour ne pas oublier l'histoire...il pourrait accueillir, un musée de la cité lainière, une médiathèque, toutes les idées seront les bienvenues. L'association pour le patrimoine industriel en Champagne-Ardenne ( APIC) nous encourage à nous organiser pour éviter ce dernier acte de vandalisme.(cf lettre de l'APIC de octobre 2020)

Pour mieux connaître votre village

Documents disponibles à la bibliothèque livre de Pierre Trimouille 'Fécondité d'une expérience sociale.'

Le double DVD de Pierre Coulon . Les grands chemins productions. 2011

"Il n'a aucun mal à changer d'avis. Pourvu que ce soit dans le bon sens."

Winston Churchill

Liste de M Hautavoine Warmeriville, naturellement vers demain

## Evènements

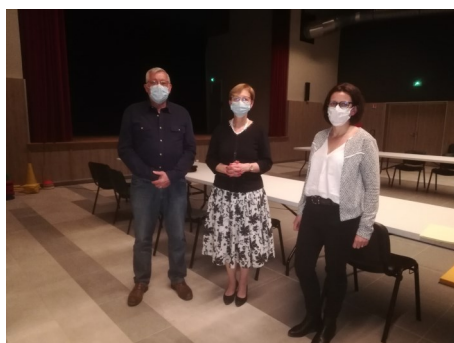
### Départ de Marylène BAUDESSON



Arrivée en mars 2008, Mme BAUDESSON prend une retraite bien méritée. Elle a assuré la fonction de Directrice des services au sein de la mairie. Nous la remercions pour son dévouement et son implication. Quelques furent les exigences des élus, elle a toujours su les accompagner avec le sourire. Nous lui souhaitons une belle retraite et connaissant Marylène, elle sera très active !

Mme Salez, sa remplaçante, était responsable du Pôle « Finances

et informatique» à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.



### Cérémonie du 8 mai

Cette fois encore, la cérémonie du 8 mai a été célébrée sans public mais avec autorisation d'un nombre d'élus plus important .



## Dites STOP aux bruits de voisinage

Chaque année, dès le retour du printemps, rien de va plus entre voisins...la cause première : LE BRUIT.

L'arrêté préfectoral en date de décembre 2008 régit les bruits de voisinage. Entrent dans son champ d'application :

- les bruits de comportements des particuliers ainsi que ceux émis par les animaux ou matériels dont ils ont la responsabilité,
- les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis qu'ils soient d'origine humaine ou matérielle

"Le bruit, on peut en faire jusqu' à 22 h" : **FAUX depuis 1995**

## Bruit dans les propriétés privées :

horaires suivants :

jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

## Bruit d'activités professionnelles :

Pour garantir la tranquillité du voisinage et en tout état de cause INTERROMPRE ses travaux (hors cas d'urgence) entre 20h et 7h et toute la journée du dimanche et des jours fériés.



## informations

### LA MAISON DE L'HABITAT

#### Territoire du Grand Reims

En vous rendant à La Maison de L'habitat, situé au 33 rue Cérés à Reims, les agents vous accueillent et enregistrent avec vous directement votre demande de logement. La saisie de votre dossier complet permettra de vous délivrer votre numéro unique d'enregistrement sur le département.

Téléchargez la liste des pièces justificatives

Et rendez-vous à La Maison de l'Habitat de Reims - 33 rue Cérés. Vous repartez avec votre numéro unique.

Votre demande est directement visible par tous les organismes HLM, vous serez donc contacté par un ou plusieurs d'entre eux, pour l'instruction de votre dossier dans leur parc locatif. Cependant, si vous le souhaitez, il est important de vous faire connaître auprès de ceux que vous souhaitez solliciter. Pour ce faire, vous devrez indiquer votre numéro d'enregistrement départemental figurant sur l'attestation reçue après dépôt de votre dossier, permettant à chaque organisme de retrouver immédiatement votre demande sur le fichier départemental.

Dans un lien privilégié avec les acteurs du territoire, La Maison de l'Habitat est votre passerelle vers le logement. Elle est un lieu d'informations et

de conseils sur les conditions d'accès au logement social, le parc de logements

privé, sur Reims et le Grand Reims, les étapes de traitement d'une demande de logement social et les aides facilitant l'accès ou le maintien dans le logement.

Se rendre à La Maison de l'Habitat, c'est aussi :

Un suivi social pour « L'accès au Logement Social »

L'accès libre à 2 postes informatiques

Les aides à l'amélioration de l'habitat et le maintien à domicile

Les aides à la mobilité dans le logement (salariés, apprentis et étudiants)

L'accession sociale à la propriété

L'habitat partagé

LES FOCUS HABITAT de la #MDHabitat Reims

Accueil : Lundi : 13h30-17h

Du mardi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h

Contact-habitat@orange.fr 03 26 87 87 69



## Dégradations

Des personnes mal intentionnées ont détruit des nichoirs dans le parc Harmel. Nous avons retrouvé des mésanges mortes au sol. D'autre part, le panneau explicatif du parcours d'orientation pédagogique a lui aussi été vandalisé en plusieurs morceaux. Si vous constatez d'autres faits de ce type, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## Changement de signalisation



**IMPORTANT** Il a été constaté des vitesses excessives au niveau de l'avenue et la rue du Val des bois. Sur proposition de la Mairie, la CUGR a validé la **suppression des deux stops au profit d'un retour de la priorité à droite.**

Nous rappelons que le village est limité à 30 km/h.

## Aménagement sur la Voie verte

En septembre, débutera la première phase d'éclairage de la rue du 8 mai à celle du Val des bois.

Le dimanche, un glacier ambulant s'installera aux abords de la voie verte. Il vous proposera des produits de fabrication artisanale.

## Correspondant défense



**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**POLICE NATIONALE**

### @ SEANCES INFO CONCOURS GARDIEN DE LA PAIX @

Nous vous proposons d'assister à une visio-réunion d'information via l'application gratuite StarLeaf !



Nous vous présenterons le concours de gardien de la paix actuellement ouvert aux inscriptions, ainsi que les autres recrutements et sélections existants,

Nous répondrons à vos questions,

Nous pourrons à l'issue de cette réunion, garder le contact avec vous et vous informer de manière individualisée,

Connectez-vous à la date et à l'heure à votre choix, le matin de 10 h à 12 h et l'après-midi de 14 h à 16 h:

- \* Le mardi 15/06
- \* Le mardi 22/06
- \* Le jeudi 24/06
- \* Le mardi 06/06
- \* Le jeudi 08/06

Pour candidater, les inscriptions sont ouvertes du 17 mai jusqu'au 16 juillet 2021. <https://www.devenirpolicier.fr/inscriptions> Les épreuves d'admissibilité se dérouleront le 21 septembre 2021.

## MODALITES DE CONNEXION

\* Cliquez sur le lien ci-dessous ou saisissez le dans votre navigateur :

<https://meet.starleaf.com/4250026640>

\* Téléchargez l'application StarLeaf via votre store, sur votre téléphone portable, tablette, ordinateur, ou en scannant le QR code, créez un compte à votre nom, connectez-vous à la date et heures choisies au moyen du code ci-après : 425 002 6640



Contact info :

Tél : 03 87 16 13 69 [info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr](mailto:info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr)

## **Programme des activités ETE 2021**

### **A compter du 12 juillet**

Début des inscriptions : le 28 juin (directement au secrétariat de la mairie ou par mail : [mairie@warmeriville.fr](mailto:mairie@warmeriville.fr))

## **TENNIS**

### **Au tennis club (stade Lecomte)**

**Par groupe de 6**

#### **Du 12 au 15 juillet 2021 (sauf le 14)**

10h30-12h : 7/10 ans

12h30-14h : 11/12 ans

14h-15h30 : 13 ans et +

#### **Du 19 au 22 juillet 2021**

13h30-15h : -12 ans

15h-16h30 : +12 ans

#### **Du 02 au 05 août 2021**

10h30-12h : 7/10 ans

12h30-14h : 11/12 ans

14h-15h30 : 13 ans et +

## **PONEY**

### **Poney club de Warmeriville**

Bon à retirer au secrétariat

Pour les 5/13 ans

## **KARATE**

### **DOJO espace Le Figuier De 14h à 16h**

#### **Juillet :**

Vendredi 16 : à partir de 7ans

Lundi 19 : à partir de 10 ans

Lundi 26 : à partir de 13 ans

Mardi 27 : 4/6 ans

#### **Août :**

Lundi 23 : à partir de 10 ans

Mardi 25 : à partir de 7 ans

## **BABY KARATE 2/3 ans**

### **DOJO espace Le Figuier De 18h à 18h45**

#### **Juillet**

Mardis 13 / 20 / 27

#### **Août**

Mardi 24 Août

**DANSE KPOP**  
**DOJO espace Le Figuier (Sur musique BTS)**

**Jeudi 22 juillet et vendredi 23 juillet :**

-de 14h à 15h45 : 7/10 ans

-de 15h45 à 17h30 : +11 ans

**TRAVAUX MANUELS**

**Espace du Figuier de 14h à 16h**

**Salle des loisirs créatifs**

**Juillet**

Lundi 12 : 5/7 ans

Mardi 13 : 8/10 ans

Lundi 19 : 11/13 ans

Mardi 20 : 5/7 ans

Mercredi 21 : 8/10 ans

Lundi 26 : 11/13 ans

**Août**

Lundi 23 : 11/13 ans

Mardi 24 : 5/7 ans

Mercredi 25 : 8/10 ans

**CHANT / RYTHME ET PERCUSSION**

**Salle de musique (maison des associations)**

**Juillet**

Lundi 12 : 14h-15h30 12/15 ans

15h30-16h 6/7 ans

Mardi 13 : 14h -15h30 8/11 ans

15h30-16h30 6/7 ans

Lundi 19 : 14h-15h30 12/15 ans

15h30-17h 8/11 ans

Mardi 20 : 14h-15h30 8/11 ans

15h30-16h30 6/7 ans

Lundi 26 : 14h-15h30 12/15 ans

15h30-17h 8/11 ans

Mardi 27 : 14h-15h 6/7 ans

15h-16h30 8/11 ans

**Atelier MAGIE**

**Au Centre associatif**

**15 juillet et 19 août 2021 : 14h-15h : 6/7 ans**

15h-16h : 8/9 ans

16h-17h 10/12 ans

## Renseignements pratiques

### Pôle santé

Médecins : Dr Damien MOREAU 03 26 03 86 68

Dr Delphine DEMORGNY 03 26 03 59 59

Dr Amandine MASCRET 03 26 02 27 42

Chirurgien-dentiste : Dr Damien TALLEUX / Dr Margaux DELPLANQUE 03 26 03 80 52

Pédicure Podologue : Mme Lola GUILLOUX 03 10 16 58 79

Infirmières : Cabinet avenue Jacques Joseph Harmel

Toutes les permanences se font à Warmeriville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Stéphanie LEROY / Mme Virginie ROESCH / Mme Mélanie MAURICIERI 07 71 10 47 98

Pharmacie : Mmes Christelle DESCHAMPS et Sophie SEPUL-DESCHAMPS 03 26 03 83 45

Fax 03 26 03 80 53

Orthophoniste : Mme Ségolène DUFRENOIS 03 26 03 50 60

Taxis : Les taxis de Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Kinésithérapeutes : M. Fabrice BOREL, Mme Sophie LEFORT-POCQUET Mme Modesty AH-MED

Au 03.26.03.32.88

Nutritionniste : Mme Valérie GRANDIDIER 06 88 52 96 66

**NOUVEAUTE : OPTICIEN Mme Manon MAKSUD s'installera à compter de septembre dans la zone commerciale**

### Agenda (ENFIN !)

13/07	Feux d'artifices au stade Lecomte.
04/09	Forum des associations au Cercle
12/09	Brocante
Annulées	Montgolfiades

**Pendant toutes ces manifestations,  
il conviendra de respecter les gestes barrières**

**« Tu dois devenir l'homme que tu es. Fais ce que toi seul peut faire.  
Deviens sans cesse celui que tu es,  
soit le maître et le sculpteur de toi-même. »  
(F.Nietzsche)**



## Focus sur notre budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget 2021 a été voté le 31 mars 2021 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions autant de fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la collectivité ou les charges de gestion courante ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

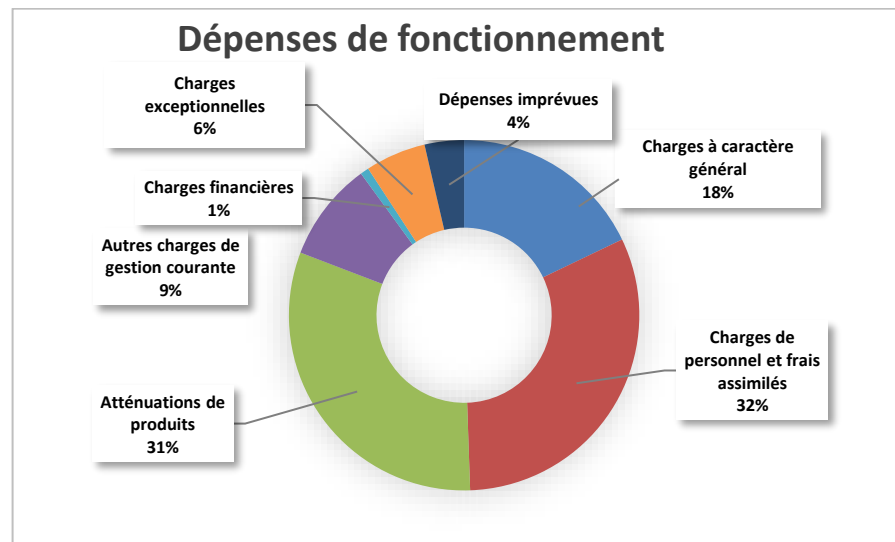
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

### La section fonctionnement

Pour notre Commune, la section de fonctionnement représente 1 377 158 € en dépenses et 1 584 514 € en recette. Il est donc en suréquilibre de 207 356 €.

#### Les dépenses :

DÉSIGNATION	RÉALISÉ 2019	RÉALISÉ 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
Charges à caractère général	289 316,01 €	231 833,20 €	246 300,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	407 831,78 €	403 031,12 €	434 700,00 €
Atténuations de produits	432 018,00 €	432 018,00 €	432 018,00 €
Autres charges de gestion courante	125 788,78 €	116 624,10 €	126 220,00 €
Charges financières	11 760,93 €	12 186,32 €	10 920,00 €
Charges exceptionnelles	1 620,00 €	2 611,75 €	77 000,00 €
Dépenses imprévues	- €	- €	50 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 845,00 €	3 844,59 €	- €
<b>Total Général</b>	<b>1 272 180,50 €</b>	<b>1 202 149,08 €</b>	<b>1 377 158,00 €</b>

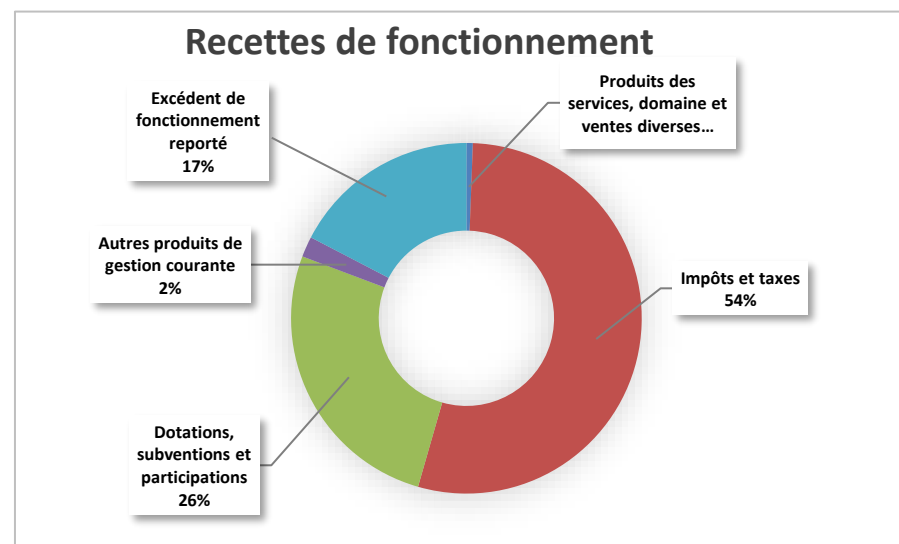


Un comparatif peut être fait avec les communes de la même strate en 2020 :

	Commune	Département	Région	National
Charges générales	93 €/h	221 €/h	210 €/h	211 €/h
Charges de personnel	159 €/h	358 €/h	297 €/h	363 €/h
Charges de gestion courante	47 €/h	73 €/h	84 €/h	94 €/h
Charges réelles financières	5 €/h	14 €/h	17 €/h	18 €/h
Charges réelles exceptionnelles	1€/h	2 €/h	8 €/h	8 €/h

Les recettes :

DÉSIGNATION	RÉALISÉ 2019	RÉALISÉ 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
Atténuations de charges	3 654,96 €	5 847,75 €	- €
Produits des services, domaine et ventes diverses	18 485,33 €	8 783,02 €	9 350,00 €
Impôts et taxes	825 312,03 €	938 032,04 €	853 156,00 €
Dotations, subventions et participations	449 846,87 €	434 734,40 €	416 409,00 €
Autres produits de gestion courante	43 526,86 €	34 046,62 €	30 000,00 €
Produits financiers	3,00 €	2,70 €	- €
Produits exceptionnels	19 664,14 €	21 381,02 €	500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	223 474,42 €	311 787,11 €	275 099,00 €
<b>Total Général</b>	<b>1 583 967,61 €</b>	<b>1 754 614,66 €</b>	<b>1 584 514,00 €</b>



Un comparatif peut être fait avec les communes de la même strate en 2020 :

	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	205 €/h	645 €/h	519 €/h	571 €/h
Dotations et participations	174 €/h	139 €/h	183 €/h	210 €/h
Ventes et autres produits courants non financiers	17 €/h	72 €/h	81 €/h	91 €/h
Produits réels financiers	0 €/h	2 €/h	0 €/h	0 €/h
Produits réelles exceptionnels	9 €/h	4 €/h	14 €/h	10 €/h

Zoom sur l'imposition

Dès cette année, la commune ne perçoit plus le montant de la Taxe d'habitation mais reçoit la part départementale de la taxe foncière.

Le 31 mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition :

**Taxe foncière (bâti) 38,79 % (cumul taux communal 23.28 % et départemental 15.51 %)**

**Taxe foncière (non bâti) 12,19 %**

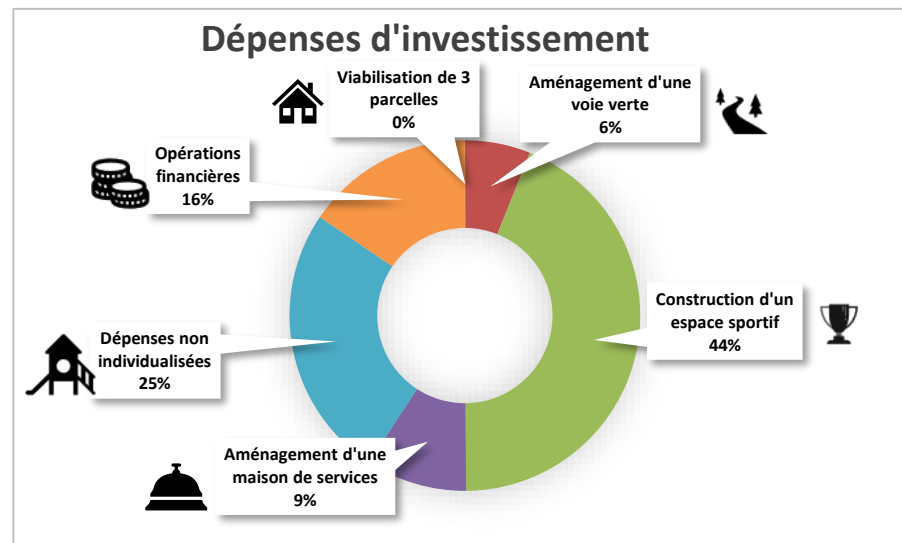
## La section investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel et contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Pour notre Commune, le budget primitif présenté pour l'année 2021 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes d'investissement, réelles et d'ordre, pour un montant de 1 152 041 €

### Les dépenses :

DÉSIGNATION	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
Viabilisation de 3 parcelles	1 233,00 €
Aménagement d'une voie verte	68 400,00 €
Construction d'un espace sportif	505 000,00 €
Aménagement d'une maison de services	107 383,80 €
Dépenses non individualisées	291 351,30 €
Opérations financières	178 672,90 €
<b>Total Général</b>	<b>1 152 041,00 €</b>



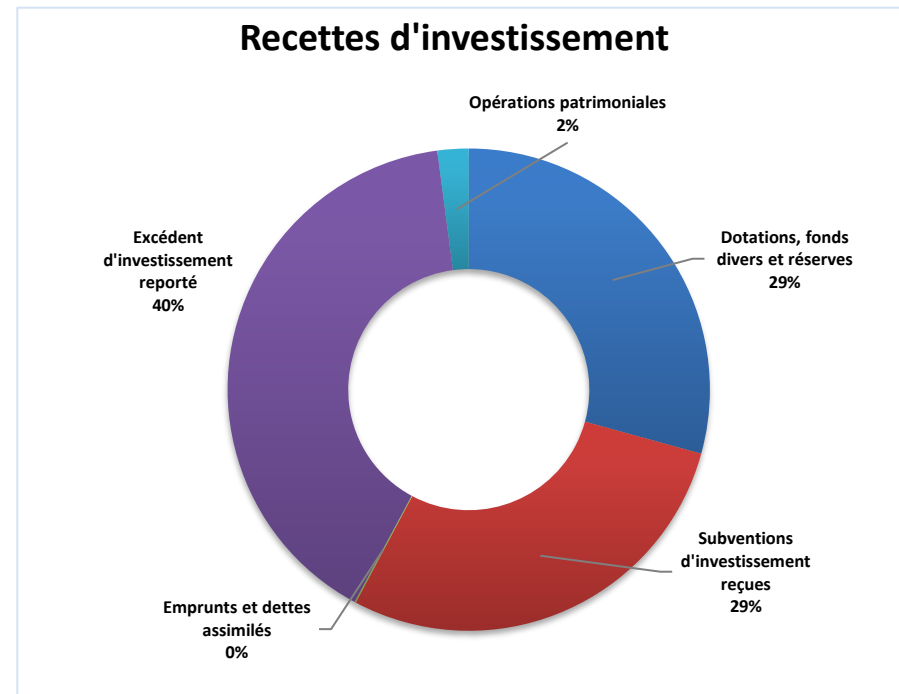
Les principales dépenses d'investissement pour 2021 sont la construction d'un espace sportif budgété pour un montant total de 505 000 € et l'aménagement de la maison des services dont le montant s'élève à 107 000 €. Les dépenses non individualisées, c'est-à-dire les dépenses ne faisant pas partie des opérations, incluent le changement de la chaudière du bâtiment « Le Figuier » mais également différents achats comme des jeux extérieurs, des bancs ou éventuellement le changement de caméras. Les opérations financières, quant à elles, représentent essentiellement le remboursement du capital des emprunts.

Un comparatif peut être fait avec les communes de la même strate en 2020 :

	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	163 €/h	464 €/h	310 €/h	291 €/h
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	99 €/h	65 €/h	72 €/h	74€/h

[Les recettes :](#)

DÉSIGNATION	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
Dotations, fonds divers et réserves	337 365,00 €
Subventions d'investissement reçues	328 108,00 €
Emprunts et dettes assimilés	1 000,00 €
Excédent d'investissement reporté	461 511,00 €
Opérations patrimoniales	24 057,00 €
<b>Total Général</b>	<b>1 152 041,00 €</b>



Les recettes d'investissement sont principalement constituées des dotations et des subventions reçues qui représentent 58% des recettes de fonctionnement.

Un comparatif peut être fait avec les communes de la même strate en 2020 :

	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	46 €/h	56 €/h	57 €/h	64 €/h
Recettes liées aux emprunts	0 €/h	46 €/h	48 €/h	49 €/h
Subventions et participations d'équipement reçues	128€/h	272 €/h	72 €/h	76 €/h

Notre volonté, à travers cette présentation, est d'apporter une lecture simple et transparente de l'évolution et de la gestion du budget de notre Commune.

L'exercice sera renouvelé les années suivantes.

Pol GRIFFON, Adjoint aux finances

Stéphanie SALEZ, Directrice